

Séance spéciale du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 15 février 2017 à 19 h, au 10, rue King, bureau 400, à Huntingdon. La présente séance est présidée par Madame Louise Lebrun, préfète et mairesse de la municipalité de Sainte-Barbe. Les conseillers suivants sont présents:

Mme Jean Armstrong, mairesse du canton de Dundee
Mme Suzanne Yelle Blair, mairesse de la municipalité de Franklin
M. André Brunette, maire de la ville de Huntingdon
M. Alain Castagner, maire de la municipalité de Saint-Anicet
M. Chrystian Soucy, maire de la municipalité d'Ormstown
M. Gilles Dagenais, maire de la municipalité de Saint-Chrysostome
M. Denis Henderson, maire du canton de Havelock
M. Pierre Poirier, maire du canton de Godmanchester
M. Richard Raithby, maire de la municipalité de Howick
Mme Deborah Stewart, mairesse de la municipalité d'Elgin
Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. François Landreville, est aussi présent

Sont absents :

Mme Carolyn Cameron, mairesse de la municipalité de Hinchinbrooke
M. François Rochefort, maire de la paroisse de Très-Saint-Sacrement

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

7594-02-17

Il est proposé par Alain Castagner
Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

2. ATTRIBUTION DU CONTRAT POUR LE DÉPÔT AUX DEUX NIVEAUX DE GOUVERNEMENTS D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AFIN D'AMÉLIORER LE DÉPLOIEMENT DE L'INTERNET HAUTE VITESSE.

ATTENDU QUE la MRC désire effectuer les démarches nécessaires afin de bénéficier des programmes pour l'internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire;

7595-02-17

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Yelle Blair
Appuyé par Gilles Dagenais et résolu unanimement
D'attribuer le contrat, de gré à gré, pour la préparation et le dépôt de la demande financière auprès des deux gouvernements (fédéral et provincial) afin d'améliorer le déploiement de l'internet haute-vitesse sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, à *Targo Communications Inc.*, au coût de 20 350,58 \$ taxes incluses, et que cette somme soit prise à même le Fonds de développement des territoires (FDT) 2017 si notre demande n'est pas acceptée.

ADOPTÉ

3. CLÔTURE DE LA SÉANCE

7596-02-17

Il est proposé par Chrystian Soucy
Appuyé par Richard Raithby et résolu unanimement
Que la séance soit levée.

ADOPTÉ



Louise Lebrun
Préfète



François Landreville
Directeur général et secrétaire-trésorier